



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 19 AVRIL 2018

NEUTRALITE CARBONE ET DEVENIR DE NOS FORETS : LE GOUVERNEMENT FAIT FAUSSE ROUTE

Le ministère de la Transition écologique et solidaire révisé actuellement les 2 plans d'action visant à atteindre la neutralité carbone en 2050 : la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Parmi les grandes lignes évoquées, l'une d'entre elles inquiète tout particulièrement France Nature environnement : l'augmentation de la récolte de bois et son utilisation massive en bois énergie pour diminuer notre dépendance aux énergies fossiles. Sans garantie prise pour encadrer ces récoltes, cette stratégie est dangereuse pour la biodiversité et contre-productive pour le climat.

La forêt : un atout pour atteindre la neutralité carbone

A elle seule, la forêt absorbe l'équivalent de 12% des émissions annuelles de CO₂ de la France. En parallèle, l'utilisation du bois de nos forêts en tant que source d'énergie permet d'éviter environ 3,5% des émissions de CO₂ par an. La forêt et le bois sont donc de véritables atouts pour atteindre la neutralité carbone et répondre aux enjeux du développement durable et de lutte contre les dérèglements : tout l'enjeu est de trouver l'équilibre entre ces deux approches.

Pour France Nature Environnement, la forêt peut satisfaire nos besoins en bois matériau et en énergie, tant que le potentiel de production biologique est respecté et que la conservation des habitats et espèces n'est pas remise en cause.

Mais le ministère de la Transition écologique et solidaire a fait le choix du bois énergie exclusivement, et même si dans les discours, une place est accordée à la préservation de la biodiversité et au développement de l'usage matériau du bois, la réalité opérationnelle risque d'être toute autre. Les objectifs existants et affichés sur le bois énergie et sur les récoltes de bois sont excessifs : ils laissent en effet présager un fort impact sur la diversité des forêts, leur biodiversité et la séquestration du carbone en forêt.

Des plans proposés qui affectent inéluctablement le puits de carbone forestier

Ainsi, le ministère de la Transition écologique et solidaire prévoit de doubler l'objectif de récolte pour l'usage bois énergie en 2050 par rapport à aujourd'hui. Cette mesure a un impact majeur sur le puits de carbone forestier qui, de ce fait, diminue de moitié en 2030 avec une absence quasi totale de garanties sur les conditions de récolte. [De nombreux scientifiques ont d'ailleurs alerté sur les dérives de cette pratique, en contradiction avec les engagements nationaux, européens et internationaux de la France en matière de biodiversité et de climat.](#)



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Pour compenser le doublement de la récolte, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation lance un grand plan de plantation sans cadre défini et sans évaluation préalable des impacts économiques, sociaux et environnementaux. Il existe un fort risque pour que cela débouche sur de grandes plantations industrielles en monoculture et qui ne compenseront pas à court et moyen termes la diminution du puits de carbone forestier.

France Nature Environnement rappelle que la France s'est engagée en signant l'Accord de Paris à maintenir, voire renforcer, les puits de carbone notamment forestier. Pour **Hervé le Bouler, pilote du réseau Forêt de France Nature Environnement**, *« le scénario sur la table n'est pas crédible. Les nombreux freins au développement des usages vertueux du bois dans la construction ne sont pas levés, les garanties de récolte préservant les écosystèmes, les paysages et permettant un véritable développement durable n'existent pas. Il y a tout à craindre que les résultats seront contraires aux objectifs. C'est en ce sens que ce plan est inacceptable ».*

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 73 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook et Twitter (@FNEasso).